



BOUSSENS INFOS



www.Boussens.ch



journal@boussens.ch



@1034officiel



@boussens_vaud_suisse

A vos agendas

du 1^{er} au 23 décembre

Fenêtres de l'Avent

détails page 8

11 décembre

Conseil général

détails page 5

13 décembre

Lard à la déchetterie

détails page 3

17 décembre

Noël de la commune

détails page 3

26 décembre

Loto des Fêtes

détails page 6

14 janvier

Repas des Aînés

détails page 8

8 mars

Elections communales 1^{er} tour

Votations fédérales et cantonales

détails page 5

13 mars

Boum costumée de BEL

29 mars

Elections communales 2^e tour

détails page 5

**Retournez le journal
pour découvrir les détails
sur les fenêtres de l'Avent**



**La Municipalité et l'administration communale vous
présentent leurs meilleurs vœux pour 2026**



**élections
communales
générales 2026**

Canton de Vaud

**Nous avons besoin de Municipaux et de Conseillers
Pourquoi pas vous ?**

Mode d'emploi en page 5

**FÉERIES
DE BOUSSENS**

**Chèque record
remis à la LVC**

A lire en page 7

Sommaire

Plan Energie et Climat Communal (PECC).....	2
Communication régionale.....	2
Communications de la Municipalité.....	3
Politique locale.....	5
Dans nos sociétés.....	6
Annonces.....	8

Agissons ensemble pour réduire notre consommation d'énergie

Avec l'arrivée de la période froide, notre commune souhaite rappeler l'importance d'adopter des gestes simples pour réduire notre consommation d'énergie. Dans le cadre du PECC, chacun et chacune peut contribuer, par de petites actions quotidiennes, à préserver nos ressources tout en diminuant ses coûts.

Quelques pistes faciles à mettre en œuvre :

Chauffage : baisser la température d'une pièce d'un seul degré peut réduire significativement la consommation. Aérer brièvement mais efficacement pour éviter les pertes de chaleur.

Appareils électriques : éviter le mode veille, débrancher les chargeurs inutilisés, optimiser l'usage des gros appareils (lavage à basse température, machines pleines).

Éclairage : privilégier les LED et éteindre la lumière dans les pièces inoccupées.

Eau chaude : limiter la durée des douches et installer un pommeau économique.

Isolation : fermer les volets le soir, utiliser des boudins de porte et vérifier les joints des fenêtres.

Ces gestes, simples mais efficaces, permettent à chacun de participer activement à la transition énergétique et à renforcer la résilience de notre commune.

Ensemble, grâce au PECC, faisons de cet hiver une opportunité pour consommer moins et mieux.

Marco Baraldini, Municipal

Communication Régionale

Déneiger son véhicule: un geste simple pour la sécurité



En hiver, les routes suisses se couvrent de neige, et avec elles, les véhicules des automobilistes. Pressés par le temps, nombreux sont ceux qui se contentent de dégager à la hâte le pare-brise avant de prendre la route. Un réflexe courant, mais dangereux. Car un véhicule mal déneigé représente un risque réel, aussi bien pour celui qui conduit que pour les autres usagers. Le Touring Club Suisse rappelle qu'un simple geste de prévention peut éviter bien des accidents — et des amendes.

Conduire avec une visibilité réduite, c'est rouler à l'aveugle. Une couche de neige sur le pare-brise, le toit ou les vitres latérales entrave le champ de vision et empêche d'anticiper les obstacles. De plus, en accélérant, la neige accumulée peut se détacher: elle risque alors de s'écraser sur le pare-brise, ou d'être projetée sur le véhicule suivant, provoquant une réaction en chaîne.

Des règles claires

La loi suisse ne laisse aucune place à l'interprétation. Selon l'article 29 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) et l'Ordonnance sur la circulation routière (OCR), «les plaques de contrôle doivent être bien lisibles; les dispositifs d'éclairage, les vitres et les rétroviseurs doivent être propres.» En d'autres termes, prendre la route avec un véhicule encore recouvert de neige ou de glace constitue une infraction. Les contrôles de police sont fréquents en hiver, et vous risquez des ennuis si le véhicule n'est pas correctement déneigé.

Des gestes simples pour éviter les risques

Déneiger son véhicule demande quelques minutes, mais c'est un temps bien investi. Le TCS recommande d'utiliser une brosse douce, de préférence munie d'un manche télescopique, pour atteindre le toit et le coffre. En cas de gel, un grattoir à glace est indispensable pour dégager les vitres. Il est possible d'utiliser une housse de protection sur le pare-brise ou un produit dégivrant. Certains automobilistes optent aussi pour un chauffage additionnel. Quelle que soit la méthode, l'objectif reste le même: assurer une visibilité optimale.

Voir et être vu, même sous la neige

Déneiger soigneusement sa voiture n'est pas qu'une question de confort: c'est un acte de responsabilité. Un véhicule propre, phares dégagés et vitres déneigées garantissent une meilleure visibilité et permettent d'être vu plus facilement par les autres usagers. En hiver comme le reste de l'année, le message reste le même: bien voir et être vu, un réflexe vital sur la route.



Communication
du Touring
Club Suisse

Nouveau : électricité à la déchetterie

Depuis quelques temps déjà, des panneaux photovoltaïques avaient été posés sur le toit de la cabane de la déchetterie.

Mi-octobre, Marco Baraldini, électricien de profession, les a raccordés à un compteur électrique. Aidé de Frédéric Deschamps, ils ont installé lampes et interrupteurs. Dorénavant, le tri et les recherches dans les rayons du troc sont plus faciles!



Tempête du 23 octobre 2025

La déchetterie a dû être fermée le jeudi 23 octobre en raison de forts vents. Des arbres sont tombés sur le préau qui abrite le tri des plastiques. Ils ont été tronçonnés puis dégagés le lendemain par nos employés communaux. Grand merci à eux !



Agenda communal

Déchetterie lard grillé

Lard grillé et verre de l'amitié seront servis à la déchetterie le samedi 13 décembre 2025 durant les horaires d'ouverture.

Noël de la Commune

La fête de Noël se tiendra à l'extérieur de la grande salle le mercredi 17 décembre 2025 à 19h00. Visite du Père Noël, vin chaud et marrons.

Vacances de la Municipalité

Du vendredi 19 décembre 2025 (soir) au lundi 5 janvier 2026 (matin).

Pas de traitement de dossier pendant cette période.

Fermeture de l'administration communale et de la déchetterie les jours fériés (les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier).

Ouverture du contrôle des habitants les 23 et 30 décembre 2025.

Etat civil



Naissances de

Stella Zutter
le 10 septembre 2025

Lilwenn Monney
le 26 septembre 2025

Thays Grana Mendes
le 31 octobre 2025



Décès de

Philippe Martin
53 ans
le 13 septembre 2025

Cédric Uldry
45 ans
le 5 novembre 2025

*Le 13 septembre 2025, **Philippe Martin** nous a quittés après une année de combat contre le cancer. Durant toute sa maladie, il a fait preuve d'un courage exemplaire et nous garderons de lui le souvenir d'un Homme qui s'investissait pour notre village.*

Arrivé à Boussens en 2003, Philippe a rejoint le Comité des Fêtes durant quelques années. Passionné de sport, il était membre de la Gym Hommes et du Tennis Club de Boussens. Il participait aux manifestations de notre village, toujours avec le sourire, présent notamment à l'édition des Fêtes de juin 2025 en tant que bénévole (Cf. centre photo ci-dessous). Au niveau politique, il était membre du Conseil général et, depuis quelques années, de la Commission des finances.

Nous avons une pensée émue pour son épouse Nathalie, ses enfants Pierrick et Lucile qui l'ont accompagné tout au long de ces mois avec, eux-aussi, un courage exemplaire.

*Cette année encore, cette foutue maladie nous a enlevé de belles personnes du village. Nous pensons à **Sandra Jendly**, **Nicolas Morel** (ancien tenancier du Chalet) et tous les autres partis bien trop vite. Nos pensées et notre soutien vont à toutes les familles impactées par la maladie.*

*Au nom de la Municipalité
Stéphanie Borgeaud, Syndique*



Déneigement

Pour faciliter le déneigement, nous invitons toutes les personnes à retirer leur(s) voiture(s) stationnée(s) sur la voie publique, ce stationnement n'étant pas autorisé.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas de dégâts causés aux véhicules parqués sur la voie publique.

Avis aux propriétaires de chiens

Jusqu'au 28 février 2026, les propriétaires de chien(s) doivent annoncer au guichet de l'administration communale :

- les chiens achetés ou reçus en 2025;
- les chiens nés en 2025 restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2025;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

En cas de non respect, le propriétaire s'expose à une amende.



La commune s'est dotée de six nouvelles poubelles de déchets canins.

Accueil des nouveaux habitants, célébrations des octogénaires et nouveaux adultes

Au cours d'une soirée conviviale, les nouveaux habitants ont été accueillis le 20 novembre dernier dans la salle du Conseil.

Tout d'abord, les autorités, les employés communaux, les pompiers, les sociétés du village leur ont été présentés.

Ce fut également l'occasion de féliciter les nouveaux adultes et les octogénaires du village. Parmi les neuf jeunes nés en 2007, six ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité (Cf. photo ci-contre). Ils ont reçu une boîte de chocolats ainsi qu'une carte cadeau d'une valeur de CHF 100,- valable auprès d'un choix de commerce en ligne.

Quant aux personnes nées en 1945, sept d'entre elles étaient présentes sur huit (Cf. photo ci-dessous). Pour leur part, elles ont reçu des fleurs ou du vin ainsi qu'un bon



Gabriel Wenger, Maxime Blanc, (derrière) Romain Fazan, Quentin Csizmadia, Tim Perrone, (devant) Erza Asani

d'une valeur de CHF 100,- à faire valoir auprès de l'auberge communale *Le Boussinois*.

La septantaine de personnes présentes s'est ensuite retrouvée autour d'un délicieux apéritif

dînatoire réalisé par la société *Pam's Events*.

Chaque nouveau ménage est finalement reparti avec un sac et des verres à l'effigie de Boussens ainsi qu'un livre sur le village. NM



Christiane Leuba, Anne-Lore Epitiaux, Susanna Hörtig, Jean-Claude Gaudard, Jean-Jacques Chanson, Gladys Badan, Eric Barraud

Elections communales : pourquoi pas vous ?

Qui peut se porter candidat-e ?

Pour vous présenter, vous devez avoir le droit de vote dans la commune.

Vous devez donc :

- avoir 18 ans, le jour de l'élection
- être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, avoir vécu 10 ans en Suisse et être domicilié·e dans le canton de Vaud depuis au moins 3 ans.

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·e·s, jeunes, indépendant·e·s, salarié·e·s : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.

Comment se présenter à la Municipalité ou au Conseil communal ?

Pour vous présenter, vous pouvez :

- soit rejoindre une liste d'entente communale (à disposition au guichet de l'administration communale)
- soit déposer votre propre liste de candidates et de candidats.

Chaque liste doit porter une dénomination distincte et être parrainée par au moins 3 électrices et électeurs domicilié·e·s dans la commune.

Le dépôt des candidatures est ouvert **du 5 au 12 janvier 2026** à midi et se fait auprès de l'administration communale.

Une fois votre dossier déposé, celui-ci ne pourra plus être modifié (description et ordre des candidates et des candidats), hormis les erreurs d'orthographe.

Un mandat dure 5 ans.

Boussens a besoin de 5 municipaux, 35 conseillers et 12 suppléants.

Vous pouvez télécharger les formulaires adéquats depuis le site :

boussens.ch/elections-communales

ou venir les retirer au guichet de l'administration communale.

Comment fonctionnent les communes ?

De nombreuses explications sont à lire sur le site

pour-ma-commune.ch



Calendrier des élections

8 mars 2026

Election à la municipalité (1^{er} tour)

Election au conseil communal (1^{er} tour selon le système majoritaire)

Dépôt des dossiers de candidature : du 05 au 12 janvier 2026

29 mars 2026

Election à la municipalité (2^e tour)

Election au conseil communal (2^e tour selon le système majoritaire)

Dépôt des dossiers de candidature : mardi 10 mars 2026 au plus tard

Conseil général du 30 octobre 2025

La séance du Conseil général de Boussens du 30 octobre 2025 a débuté par une minute de silence en hommage à Philippe Martin, Conseiller et membre de la commission des finances, décédé un mois plus tôt.

Les deux préavis à l'ordre du jour ont été acceptés sans susciter de questions. Il s'agissait du 4/2025 relatif à l'adoption du règlement du Conseil communal (le Conseil comptera 35 membres et 12 suppléants lors de la prochaine législature) et du 5/2025 relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2026 et 2027 qui reste inchangé à 64%.

Par ailleurs, la Municipalité a présenté ses conclusions au sujet du postulat demandant une étude sur la réduction des nuisances sonores dans le village, notamment via le passage de 50 à 30 km/h. Elle s'est déclarée défavorable à cette mesure, estimant qu'elle n'était pas justifiée dans la situation actuelle. Les comptages réalisés dans le centre du village montrent une vitesse moyenne entre 43 et 52 km/h, proche de celle observée en zone 30, et aucun accident n'est à déplorer dans ce secteur. De plus, le passage à 30 km/h impliquerait des coûts importants et ne réduirait pas pour autant le trafic de transit.

Les documents relatifs au Conseil sont disponibles sur Boussens.ch/pv-du-conseil-general.

Cette position a provoqué un nouveau débat parmi les conseillers et un partage net des opinions.

La séance s'est achevée par l'annonce des intentions des municipaux en place concernant leur candidature aux prochaines élections communales. Alors que Claude Champion et Pascal Chatelan se retirent, Stéphanie Borgeaud, Marco Baraldini et Sandrine Gaudard briguent un nouveau mandat. NM

Prochaine séance

Jeudi 11 décembre 2025 à 19h30.

Elle sera suivie d'une raclette offerte aux conseillers.

Fête des 25 ans de Boussens Espace Loisirs (BEL)

Environ 300 personnes ont participé à la journée de fête organisée pour les 25 ans de BEL, le 27 septembre dernier.

Divers stands étaient installés autour de la grande salle pour divertir petits et grands : ateliers de bricolage, tatouages pailletés, mèches colorées, jeux, stand de bonbons, pop-corn, glaces, sirops, ainsi que plusieurs *food trucks*.

Les enfants inscrits aux cours de cirque et de hip-hop ont eu l'occasion de présenter ce qu'ils ont appris.

Le premier prix du concours de pâtisserie a été remis à Léon Mondot et Maxence Kaspi pour leurs «Frogs en folie» : de petits cupcakes grenouilles représentant le village (cf. photo ci-contre). Ils ont remporté un bon de CHF 60.- à faire valoir dans la boutique de matériel de pâtisserie Tille, à Étagnières. Les deuxième et troisième prix ont reçu respectivement des bons de CHF 40.- et CHF 20.-.

Ce fut une journée pleinement réussie.

Le comité remercie chaleureusement la Municipalité pour le financement du spectacle de *la Compagnie qui Bascule* et la mise à disposition de la salle, ainsi que les sponsors : Infraly, Atelier Brunetti, Maya Events et Tille. NM

Renouvellement du comité de BEL
Recherche personnes motivées

Afin de faire perdurer les loisirs pour enfants dans le village, le comité est à la recherche de nouvelles personnes prêtes à s'investir pour nos jeunes.

Intéressé-e-s ?

S'informer auprès des membres dont les noms et visages se trouvent sur le site :

boussensspaceloisirs.ch/comite

ou écrire à

boussensspaceloisirs@gmail.com

Agenda de BEL

- 3 décembre
Fenêtre de l'Avent
- En janvier ou février
Séance cinéma
- 13 mars
Boum costumée

LOTO DE NOËL

26 DÉCEMBRE
BOUSSENS

Grande salle - de 16h à 19h

Vente à l'abonnement (Frs 35.00)

Ouverture des portes à 15h00

FÉERIES
DE BOUSSENS

En faveur de la ligue vaudoise contre le cancer.

Un carton pour les Cartons du Cœur

Un grand merci au comité de BEL pour l'organisation du rallye d'Halloween en faveur des Cartons du Cœur qui a remporté, cette année encore, un grand succès. Un grand merci également aux participants et aux donateurs.

Bravo à vous tous qui faites de Boussens la commune la plus généreuse (Cf. message ci-contre)! NM



Le comité de BEL avec les denrées récoltées à Boussens

Message sur les réseaux sociaux des Cartons du Cœur

Boussens, vous mettez la barre très haut !

Une fois de plus, la commune de Boussens a fait preuve d'une solidarité exemplaire lors de l'Halloween du Cœur, en récoltant environ 1'400 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène.

Un résultat tout simplement impressionnant, qui place la barre très haut pour les autres communes

Merci aux habitants, familles et enfants de Boussens pour leur générosité, leur engagement et leur enthousiasme contagieux. Grâce à vous, de nombreuses familles de la région vont pouvoir bénéficier d'un précieux soutien dans les semaines à venir.

Un immense bravo à Boussens, toujours fidèle au poste et toujours plus fort, avec un Cœur rose qui bat à plein régime

#HalloweenDuCœur #Solidarité
#CartonsDuCœurRomandie #Boussens
#CœurSurLeVillage #ExempleÀSuivre



Magnifique donation à la LVC

Le 8 novembre dernier, le comité des Fêtes de Boussens a organisé sa traditionnelle «Fondue des Fêtes», placée sous le signe de la reconnaissance et de la convivialité. En effet, depuis quelques années, cette soirée a une double vocation : remercier les bénévoles, à qui la fondue est offerte, et remettre à la Ligue Vaudoise contre le Cancer (LVC) les bénéfices des manifestations menées par le comité.

Ce soir-là, pas moins de 250 personnes ont répondu présentes, dont les collaborateurs de la LVC, qui avaient choisi d'y célébrer également leur repas de fin d'année. Par groupes de quatre, les convives ont préparé leur propre caquelon, dans une ambiance joyeuse et bon enfant.

Au cours du repas, Marco Baraldini, président du comité des Fêtes, a présenté les membres de son équipe (Randy Gaudard, Isabelle Huart Bellavere, Janine Duvaud, Marion Troisfontaine, André Marques et Nuno Santos), leurs deux membres juniors (Hugo Favre et Mathieu Baraldini) et a chaleureusement salué le travail de chacun. Il a également remercié les autorités de Boussens, les béné-



Yves Hochuli, Nuno Santos, Marion Troisfontaine, Janine Duvaud, Chantal Diserens, Isabelle Huart Bellavere, Marco Baraldini. En bas : Mathieu Baraldini, Randy Gaudard, André Marques, Hugo Favre.

voles et les différents partenaires, sans qui les festivités n'auraient pu avoir lieu.

Dans une émotion partagée par toute la salle, le comité des Fêtes a ensuite eu le grand plaisir de remettre à la LVC un chèque de 60 000 CHF : le plus gros montant des Fêtes versé à la ligue. Il est le fruit de l'édition ensoleillée de 2025 mais aussi des lotos organisés traditionnellement le 26 décembre à Boussens et des soirées dansantes programmées les années sans édition.

La présidente de la LVC, Chantal Diserens, ainsi que le vice-président Yves Hochuli, ont à leur tour exprimé leur gratitude et rappelé le rôle essentiel de leur association, qui soutient non seulement les personnes atteintes de cancer mais aussi leurs familles, souvent confrontées à des difficultés d'organisation, financières ou morales.

La soirée s'est clôturée en musique, sur la piste de danse, et dans la bonne humeur. NM

Fenêtres de l'Avent

En ce mois de décembre, les familles et organisations diverses du village convient les habitants et habitantes à venir admirer leur(s) fenêtre(s) en lieux et dates indiqués ci-dessous.

Si aucune précision n'est indiquée, une collation est proposée de 18h00 à 19h30.

Lundi 1^{er} : Municipalité

Devant l'administration communale

Mercredi 3 : Boussens Espace Loisirs

Devant le foyer de la grande salle

Jeudi 4 : Fondue et soupe magique
Rue du Village 18-20

Mardi 9 : Féeries de Boussens

Devant la grande salle

Mercredi 10 : Familles Ferreiro et Clerc
Garages Grand'Rue 7

Jeudi 11 : Collège de Boussens

Fenêtres de l'école

Pas de collation

Vendredi 12 : Jeunesse de Boussens

Devant la grande salle

Samedi 13 : Famille Carroué-Rérat
Grand'Rue 17 B

Mardi 16 : APEMS

Devant l'APEMS (grande salle)

Collation de 17h30 à 19h00

Mercredi 17 : Noël de la Commune

Devant la grande salle

Arrivée du Père Noël à 19h00

Jeudi 18 : Familles Borgeaud,

Longchamp et Pause

Chemin des Pins 2

Vendredi 19 : Magali Gabus

Chemin de Chevrine 5



Sandrine Liaudat remercie
la Municipalité de son
soutien indéfectible à la
réalisation

du **Marché du terroir** et
les Boussinois-es pour
leur participation.

Offre de bois

Suite à l'abattage de deux
sapins et d'un mélèze, du
bois est à donner et à
prendre sur place.

Contact : Mme Vermeulen
au 079 387 81 78

Repas des aînés à midi

- Mercredi 3 décembre, fête de Noël, à Sullens.
- Mercredi 14 janvier, à Boussens.
- Mercredi 11 février, à Bournens.
- Jeudi 2 avril, à Vufflens-la-Ville.

Contact Elsa Marolda à marolda.elsa@gmail.com ou au
021 731 13 03 au plus tard le lundi précédant le repas.



Nouveau à Boussens : ouverture de l'institut de beauté *Ressource d'éclat*

Esthéticienne de formation, **Valeria Fernandez** vous
propose dès le 1^{er} décembre 2025 :

- épilations (à la cire et au fil)
- soins du visage (avec une gamme suisse de produits naturels)
inspirés des rituels amazoniens Yemanjá
- soins du visage pour enfants et adolescents avec les produits
Nougatine
- maquillages (jour, soirée, mariée ...) et teintures
- massages (dos, corps relaxant, anti-cellulite ...)

Horaires (avec ou sans rendez-vous)

de 9h00 à 19h00 les jours ouvrés sauf mercredi après-midi
de 9h00 à 12h00 le mercredi
sur rendez-vous le samedi

Portes ouvertes : le samedi 6 décembre de 10h00 à 15h00

Coordonnées :

Rue du Village 7

Tel : 079 248 74 95

Site : ressourcedeclat.ch

Instagram : [@ressourcedeclat.ch](https://www.instagram.com/@ressourcedeclat.ch)

Facebook : [ressource d'éclat](https://www.facebook.com/ressource.d.eclat)



Impressum

Editeur: Commune de Boussens

Rédaction: Nathalie Martin (NM)

Email : journal@boussens.ch

Imprimerie: PaperForms,
1029 Villars-Ste-Croix

Parution: En mars, juin, septembre et
décembre

Délai de remise des textes et photos pour
la prochaine publication : 1^{er} mars 2026

Site internet : Boussens.ch/boussens-infos